

Le Val Magazine

HIVER 2025



L'OFFICE MUNICIPAL DES ANIMATIONS SE LANCE EN 2025

PAGE 8



PAGE : 4
LES GRANDS PROJETS
DU VAL



PAGE : 10
ACTU : LE SALON
DES MAIRES



PAGE : 12
STATION DE
SURVEILLANCE
AU CARNIER

Pêle-mêle

Automne/hiver 2024

Noël des agents
de la commune



Noël Au Val



Accueil des
nouveaux arrivants



Fête de l'Agriculture
Paysanne



Fête de l'olivier



Le Conseil Municipal
des Enfants



Signature d'une
convention avec la
chambre des métiers
et de l'artisanat



Mentions légales :

Édition, distribution : Mairie Le Val
5 place de la Libération - 83143 Le Val
Direction de la publication : Jérémy Giuliano, Maire du Val
Réalisation : Com'en Provence

Impression :
Caractère Imprimeur
Dépot légal :
ISSN 2968-5400





Le mot du Maire.



Chères Valoises, chers Valois,

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2025 ! Qu'elle soit pour vous synonyme de joie partagée, de bonne santé et de succès dans vos projets personnels, professionnels ou familiaux.

En 2024, notre commune a conforté sa position de village d'avenir. Nous avons travaillé, avec l'ensemble de l'équipe municipale, à la dynamisation de son cœur, grâce à l'ouverture de nouveaux commerces et à l'inauguration du Square Alfred-Gautier, afin d'en faire un village où il fait bon vivre. Ces efforts pour améliorer la qualité de vie et l'attractivité de l'ensemble de notre territoire nous ont permis d'obtenir la dénomination de Commune Touristique, récompensant ainsi les nombreuses initiatives valoises en la matière.

L'année 2024 a également insufflé un nouvel élan pour nos manifestations. Nous avons à cœur de redonner tout leur lustre à nos temps forts annuels, tout en proposant davantage de moments de partage entre Valois. Cette ambition est rendue possible grâce au professionnalisme de notre service événementiel et à l'engagement de notre nouvel Office Municipal des Animations

(OMA), tous deux présentés dans ce numéro.

L'année écoulée a aussi été structurante pour notre commune. La mise en œuvre du plan Barnier, dans sa phase concrète, nous permet d'indemniser nos administrés et de sécuriser les quartiers inondés. Nous avons aussi travaillé sur la prévention, comme avec la nouvelle station de surveillance implantée au Lac du Carnier et que nous présentons au fil de ces pages. Le vote du

*« Que
2025 soit
synonyme
de joie
partagée ».*

PLU a, pour sa part, entériné les futurs grands projets qui verront le jour dans les années à venir : la salle des fêtes, la crèche ou encore la plaine des sports, évoquée dans ce numéro. Le PLU a également permis d'affirmer la volonté démographique du Val, en limitant les ambitions de croissance autour de 5 000 à

5 500 habitants, afin de préserver les ressources naturelles de la commune et de conserver notre esprit de village.

L'année 2025 sera tout aussi riche en projets, et j'aurai l'occasion de vous les présenter lors de notre traditionnelle cérémonie des vœux, qui se tiendra **le 17 janvier à 18 h 30 au Foyer municipal.**

**Le Maire, Jérémie Giuliano,
Vice-président de l'Agglomération Provence Verte**



LES GRANDS PROJETS POUR LE VAL : LA PLAINE DES SPORTS

Le constat est clair : les installations sportives du Val sont vieillissantes et sous-dimensionnées. La municipalité a donc fait le choix de dédier un nouveau quartier à ces infrastructures qui s'inscrit dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme. Ce quartier se nommera la Plaine des sports.

Tous les Valois pratiquant un sport ou ayant un enfant membre d'une association sportive en sont conscients : les infrastructures sont limitées et vétustes. Le stade ne fait pas exception : vestiaires non conformes, nombre insuffisant de toilettes, douches obsolètes..., sans oublier l'état du terrain.

Des installations inadaptées au quotidien

Les autres sports sont également concernés. Les courts de tennis ont été rénovés en urgence l'an dernier par un ragréage, afin d'éviter la fermeture du club. Cependant, cette solution ne peut être que temporaire, compte tenu de l'état de vétusté général. Le city stade, quant à lui, a été démonté pour non-conformité aux normes de sécurité. Un nouveau city stade démontable sera reconstruit de manière provisoire et pourra être réinstallé dans la nouvelle zone prévue dès que possible.

« Nous ne voulons pas engager de dépenses

inutiles », promet le maire, soucieux de concilier un projet d'avenir avec une gestion quotidienne rigoureuse, pour répondre aux attentes légitimes.

Des associations en demande

Les installations souffrent également d'un manque de capacité. « *Le Val est un village en croissance, bien que nous souhaitions limiter la démographie autour de 5 000 à 5 500 habitants* ». Les infrastructures actuelles ne répondent plus aux besoins d'une population croissante. Cela se ressent au sein des associations.

Le complexe de la Roguère, bien que très sollicité, est désormais insuffisant pour offrir des créneaux horaires adaptés à toutes les associations de la commune. Au Val, l'absence d'offre de salles de sport privées confère un rôle primordial au tissu associatif, chargé de garantir un accès au sport pour tous.

« *Chaque année, c'est un véritable casse-tête pour accorder les plannings de toutes les associations et respecter les créneaux demandés pour chacun* », explique Christian Bentoumi, premier adjoint et délégué aux associations. Cet espace est devenu trop exigu, ne permettant ni le développement de nouvelles associations, ni l'augmentation des adhésions ou des créneaux pour les associations existantes.

Une réflexion autour du PLU

Ce constat, conjugué à la nécessité de répondre aux besoins en logements, a orienté les choix d'aménagement pris par la municipalité lors de la refonte du Plan Local d'Urbanisme (PLU). En effet, la loi impose désormais aux communes de privilégier les constructions à l'intérieur des zones urbaines pour limiter l'étalement urbain. Par ailleurs, la commune se voit infliger chaque année une amende croissante en raison du manque de logements conventionnés, une situation qui pèse sur ses finances.

Dans ce contexte, la municipalité a décidé de transformer le site actuel du stade et des terrains de tennis en une greffe urbaine. Ce projet partagé et travaillé lors d'une réunion publique permettra de créer de nouveaux logements, répondant ainsi aux obligations légales et contribuant à insuffler une nouvelle dynamique d'avenir au village.

En parallèle, un nouveau quartier, baptisé la « Plaine des sports », sera aménagé en périphérie. Il offrira des infrastructures sportives modernes, adaptées aux besoins des habitants, tout en compensant les équipements déplacés.

Un nouveau quartier : la Plaine des sports

Ce nouveau quartier comprendra des terrains de tennis et de padel, un stade doté d'un club-house et d'une tribune, ainsi qu'un gymnase. Mais ce n'est pas tout. Il inclura également un espace

naturel sous forme de parc de déambulation, un city stade, une maison pour le gardien et un parking d'une centaine de places.

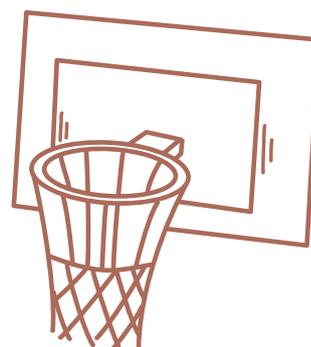
Le stationnement est en effet devenu un problème récurrent lors des compétitions sportives. Ce parking pourra également servir de zone de délestage lors des événements se déroulant dans le centre-ville.

Cette nouvelle zone sera située derrière l'actuelle pharmacie, avec un accès sécurisé par la route de Bras. Sa proximité avec la déviation la rendra plus accessible, facilitant l'accès aux infrastructures sportives pour les habitants des zones résidentielles, tout en restant joignable à pied pour les habitants du centre du village.

Choisir cet emplacement permet également de bloquer l'urbanisation en arrière-plan : aucune autre construction ne sera possible au-delà. Ce projet a été présenté à l'ensemble des représentants des associations sportives ainsi qu'en réunion publique.

Un avenir prometteur pour le tissu associatif

Ce projet, qui bénéficiera aux associations et aux écoles, modernisera la pratique sportive au Val. Avec la salle des fêtes, prévue avant le complexe sportif, ces deux installations garantiront un bel avenir au tissu associatif qui ne devrait plus manquer de place pour se développer.



LE SERVICE ÉVÉNEMENTIEL AU CŒUR DES FESTIVITÉS DU VAL



Christian Bentoumi et Jeanne Cavallaro sont les élus qui travaillent au quotidien avec Sylvie (à droite).

Les festivités dans un village représentent bien plus que des moments conviviaux. Elles sont le reflet du dynamisme de la commune et un vecteur de lien social pour ses habitants, tout en soutenant l'économie locale. Au Val, c'est Sylvie Berne qui, dans l'ombre, œuvre avec minutie pour assurer la réussite de chaque événement.

« Jusqu'à la touillette du café ». Pour Sylvie, l'événementiel exige une attention à chaque détail. Employée à la mairie depuis 2003, elle est devenue la véritable cheville ouvrière des manifestations communales. « Dès janvier, nous nous réunissons avec les élus pour définir les temps forts de l'année », explique-t-elle. Une fois les dates fixées, Sylvie se met à l'œuvre, établissant avec les élus un budget précis pour chaque événement, qu'elle s'efforce toujours de respecter.

S'adapter et coordonner

« Les élus donnent une orientation et leurs souhaits pour les festivités, puis je leur soumetts des propositions : groupes musicaux, animations... » explique Sylvie. Elle gère les recherches, les demandes de devis et les aspects techniques. Christian Bentoumi, adjoint en charge des Festivités, loue son expérience : « Nous lui faisons pleinement confiance lorsqu'elle nous fait des recommandations ». Une fois les contours des

événements établis, Sylvie sollicite l'ensemble des acteurs. « Selon l'ampleur de la manifestation, cela va d'une simple note d'organisation à une réunion de coordination ». Sa mission principale est claire : tout prévoir pour que chaque acteur connaisse sa partition.

L'événementiel, un travail d'équipe

Tel un chef d'orchestre, Sylvie recense les besoins de chaque événement et les centralise sur une note d'organisation, qui est ensuite envoyée aux différents services (services techniques, restauration, police municipale). Bien qu'elle soit seule dans son service, elle apprécie la collaboration : « J'aime le contact, les échanges et le fait que nous œuvrions tous ensemble vers un objectif commun ». Travailler dans l'événementiel, c'est aussi anticiper et vivre en décalé : préparer Noël en été et l'été avant Pâques. « Il faut s'y prendre tôt pour avoir le choix des prestataires et maîtriser notre budget ».



Accompagner les associations

La municipalité n'est pas seule à organiser les festivités. Le tissu associatif du Val est très impliqué. Sylvie est une des interlocutrice des associations : « *Je peux les conseiller sur la quantité de matériel à prévoir pour leurs événements ou les démarches à faire auprès d'autres services ou organismes* ». Cependant, dès janvier, l'Office Municipal des Animations prendra le relais pour coordonner l'ensemble des animations de la commune, avec Sylvie toujours présente pour faire l'intermédiaire entre les différents services.

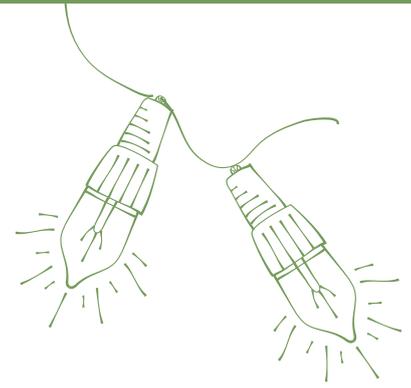
Une gestion complète de la communication

Sylvie supervise également la communication : gestion de la page Facebook, de l'application mobile et des panneaux lumineux pour promouvoir les événements. Grâce à elle, les habitants restent informés des festivités qui rythment la vie du Val.



Événement

L'OFFICE MUNICIPAL DES ANIMATIONS : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE VAL EN 2025



L'année 2024 a été une année de transition pour l'Office Municipal des Animations (OMA). Cette période d'essai a permis à la nouvelle structure de poser les bases de sa mission : insuffler un vent de dynamisme et de convivialité aux événements de la commune. En 2025, l'OMA entrera pleinement en action, bien décidé à redonner vie aux festivités du Val et à rassembler les habitants autour d'une programmation riche et variée.

À la tête de l'OMA, Cédric Guigues, enfant du Val et professionnel de l'événementiel depuis 24 ans, porte un lien tout particulier à sa mission. « *Mon grand-père, très impliqué dans le comité des fêtes, m'a transmis son amour pour l'animation locale* », se souvient-il. « *Je me rappelle de moments partagés à fabriquer des décors ou à tenir la buvette. Aujourd'hui, revenir dans ma ville natale et pouvoir contribuer à son rayonnement à travers l'OMA, c'est un véritable plaisir.* » Pour Cédric, l'objectif est clair : rassembler les Valois dans un esprit associatif, apolitique, où la fête et la convivialité sont au cœur des préoccupations.

Une mission en trois volets

L'OMA s'est fixé plusieurs objectifs :

1. **Relancer les grandes festivités du Val**, qui attirent à la fois les habitants, les voisins des communes alentour et les touristes.

2. **Créer du lien social**, notamment en organisant des activités récurrentes en basse saison, spécialement destinées aux Valois.

3. **Améliorer la qualité des événements**, tout en instaurant un rythme annuel adapté et chaleureux.

Jusqu'à présent, l'organisation des festivités reposait principalement sur les élus municipaux, qui, malgré leur engagement, devaient composer avec leurs autres missions. Le pari de la relance de la dynamique communale étant atteint, la municipalité transmet à présent le flambeau pour insuffler une montée progressive en qualité. « *Organiser un événement demande une énergie considérable, et les élus, déjà très sollicités, ne pouvaient pas toujours y consacrer toute l'attention nécessaire* », explique Cédric.

En passant à un cadre associatif, l'OMA gagne en flexibilité et en réactivité. « *Nous travaillons main dans la main avec la municipalité, mais notre objectif est d'impliquer les citoyens* », précise Cédric. Avec plusieurs élus au sein du bureau du conseil d'administration, l'OMA assure une continuité tout en redonnant aux Valois un rôle actif dans la vie festive de leur village. Ce modèle participatif, plus ouvert et inclusif, vise à renforcer le lien social tout en insufflant une nouvelle dynamique aux événements locaux.

Un appel à la jeunesse

Le conseil d'administration de l'OMA réunit 15 membres bénévoles et recrute régulièrement des volontaires pour ses nombreuses manifestations.

« *Nous souhaitons particulièrement attirer les jeunes afin qu'ils s'investissent dans la création d'animations dédiées à leur tranche d'âge. Tout le monde est bienvenu, selon ses disponibilités et ses compétences. Les besoins sont variés* ».

L'OMA décidera des événements à organiser lors d'une réunion préparatoire. Le financement provenant principalement d'une subvention municipale, mais aussi de ressources propres, telles que les recettes des buvettes ou de la restauration. « *À nous d'être inventifs pour trouver des fonds et enrichir notre programmation* », précise Cédric.



Une collaboration renforcée

L'OMA s'appuie sur le service événementiel de la mairie pour coordonner les actions avec les services municipaux. « *Ce service est un partenaire indispensable* », insiste Cédric. L'OMA souhaite aussi tisser des liens solides avec les associations locales, en les accompagnant ou en coorganisant des projets pour fédérer encore davantage d'énergies autour des festivités.

Pour 2025, Cédric ambitionne une planification encore plus professionnelle et une meilleure communication autour des événements, un aspect qui peut être amélioré. « *C'est grâce à une bonne communication que nous pourrions toucher tous les publics et donner encore plus de visibilité à nos initiatives* », ajoute-t-il.

L'année 2025 s'annonce riche en projets pour Le Val, portée par un OMA dynamique, des idées innovantes et la passion des bénévoles. Ce nouveau souffle promet d'amplifier au sein de la commune tout son éclat festif et convivial.



LA VOIX DU VAL AU SALON DES MAIRES : DES PROJETS PORTEURS POUR L'AVENIR



Du 18 au 20 novembre dernier, à Paris, se sont tenus le Congrès des Maires de France et le Salon des Maires. Jérémie Giuliano, maire du Val, y a participé activement, accompagné de quelques membres de l'équipe municipale, afin de défendre les intérêts de la commune. Ces événements ont-ils une utilité pour une municipalité comme celle du Val ?

« Aller à Paris pour participer au Congrès et Salon des Maires, c'est aussi l'occasion de rencontrer les représentants des grandes institutions de la capitale : Assemblée nationale, Sénat, ministères », explique le maire. Durant son séjour, l'équipe municipale, menée par Jérémie Giuliano, a travaillé sans relâche pour faire avancer des dossiers cruciaux pour la commune. L'année dernière, le titre national de « Village d'Avenir » avait été obtenu grâce à des échanges fructueux durant le salon. Par exemple, l'aire de camping-cars, qui a contribué à la désignation du Val comme village touristique, est née de discussions amorcées lors de cet événement.

La loi ZAN : une adaptation nécessaire pour Le Val

Parmi les sujets abordés cette année, la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) a occupé une place centrale. Rappelons que cette loi, ambitieuse mais complexe à appliquer, vise à réduire de moitié la consommation d'espaces naturels d'ici 2030, pour atteindre une artificialisation nette nulle en 2050. En conséquence, Le Val a dû adapter son nouveau

Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans le respect de la nouvelle loi.

Pour permettre la réalisation de projets publics essentiels, tels qu'une crèche, une salle des fêtes ou encore des logements conventionnés, la commune a été contrainte de diminuer les droits à construire pour le secteur privé. Cette décision a suscité des mécontentements parmi les propriétaires concernés. Conscient de leurs préoccupations, le maire leur a promis de faire remonter leur cause auprès des institutions compétentes.

Ces adaptations sont d'autant plus cruciales que la commune doit également éviter les pénalités financières liées au déficit de logements conventionnés.

« J'ai interpellé la ministre en salle plénière lors du congrès, ce qui a suscité de vives réactions de la part de mes confrères », confie le maire. À la suite de cette intervention, des échanges ont eu lieu avec un

responsable de l'Association des Maires de France pour obtenir un accompagnement, ainsi qu'avec deux sénateurs impliqués dans un projet de loi visant à ajuster les modalités de la loi ZAN.

Le Pôle des Transitions : une innovation rurale

Un autre dossier important présenté par Jérémy Giuliano concernait le projet du Pôle des Transitions, réalisé en partenariat avec le lycée agricole de Saint-Maximin. Lors d'une rencontre privée avec la ministre de la Ruralité, ce projet novateur a été salué comme un modèle montrant que la ruralité peut également innover et créer ses propres modèles économiques.

Un soutien renforcé pour les services de proximité

Le troisième point abordé fut la Maison France Services. Actuellement, Le Val dispose d'un espace « Le Val Services », qui n'est pas labellisé France Services et, de ce fait, ne bénéficie pas pleinement des dispositifs étatiques. Après avoir obtenu l'accord du département et celui du préfet, il ne manquait que le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) pour avancer sur ce projet.

Lors d'une rencontre avec le président et le directeur de l'ANCT, un soutien a été confirmé. Ce dernier s'est engagé à visiter la commune dans le cadre du programme « Village d'Avenir » et à travailler sur un plan de financement en collaboration avec la Banque des Territoires. Cet engagement marque une étape décisive pour concrétiser la labellisation de la Maison France Services.

Transition énergétique et sécurité locale

Enfin, le salon a permis la signature d'une charte avec Enedis, visant à accompagner Le Val dans sa transition énergétique dans le cadre du programme « Village d'Avenir ». En parallèle, le maire et son équipe ont assisté au lancement du « Beauvau des Polices Municipales », une initiative portée par les ministres de l'Intérieur et de la Sécurité du quotidien, destinée à redéfinir les compétences des polices municipales.

Cette année encore, le Salon des Maires a été une opportunité pour Le Val et ses habitants de faire entendre leur voix auprès des instances nationales et de progresser depuis Paris sur des projets déterminants pour l'avenir de la commune.

Rencontre avec Christophe Bouillon, président de l'Agence Nationale de la cohésion des Territoires (ANCT) et président de l'association des petites villes de France.



Rencontre avec Françoise Gatel, sénatrice et Ministre déléguée chargée de la Ruralité.

Conférence de la relance du Beauvau des Polices avec Nicolas Daragon - ministre délégué de la sécurité du quotidien ; Bruno Retailleau - Ministre de l'Intérieur et David Lisnard, Président de l'AMF



Travaux



STATION DE SURVEILLANCE AU CARNIER : UNE VIGIE CONTRE LES INONDATIONS

Le 4 octobre 2021, Le Val a été frappé par une inondation majeure. Le débordement du lac du Carnier a généré une vague qui a submergé en un instant les quartiers situés en aval. Par chance, cet épisode s'est produit en pleine journée, ce qui a permis d'organiser rapidement des évacuations et d'éviter le pire.

« Dans notre malheur, nous avons eu la chance que cela se passe en plein jour et non de nuit. Tout le monde n'a pas pris conscience du danger ; certains n'ont pas vu l'eau monter si vite », témoigne Max Fabre, adjoint en charge du projet. Une vague atteignant, par endroit, près de deux mètres de hauteur a déferlé dans les maisons, nécessitant 18 hélitreuillages et laissant 30 foyers inondés.

Une réponse technologique pour prévenir les risques

Depuis cette catastrophe, trois années se sont écoulées. La municipalité, après avoir mené plusieurs travaux de lutte contre les inondations et œuvré au déclenchement du Plan Barnier, a décidé de franchir une étape supplémentaire : surveiller en continu le niveau du lac. Ainsi, après de nombreux mois consacrés à des études techniques, une station de surveillance est opérationnelle, depuis le mois de septembre, sur le site du Carnier.

Une surveillance en temps réel

Cette station repose sur trois niveaux de surveillance, déclenchés par des capteurs immergés dans le lac : jaune pour le premier niveau, orange, puis rouge, correspondant au débordement. Dès qu'un capteur est activé, un SMS est envoyé via GSM et satellite aux élus en charge de la sécurité. Selon la gravité, un point sur l'état du lac est transmis toutes les cinq minutes.

Testée pour la première fois en novembre 2024 lors de fortes pluies, la station a permis de surveiller l'évolution du niveau jaune sans qu'une évacuation ne soit nécessaire. Cet épisode a permis d'ajuster les réglages et de confirmer l'efficacité du dispositif.

Une méthode plus efficace et sécurisée

Autrefois, les élus devaient se déplacer pour vérifier le niveau du lac, une méthode peu fiable face à la vitesse de remplissage et aux horaires contraignants. Désormais, grâce au suivi en temps réel, les alertes peuvent être reçues à tout moment. De plus, les communications via satellite restent fonctionnelles même en cas de perturbations des réseaux téléphoniques, comme celles rencontrées en 2021. La station, alimentée par des panneaux solaires, offre une autonomie précieuse.



Une gestion proactive des crises

Cet équipement est au cœur du plan communal de sauvegarde, activé dès qu'une alerte est déclenchée. « Une fois l'alerte reçue, nous consultons aussi les prévisions météo. Cela nous donne un laps de temps pour intervenir », explique Max Fabre. Ce dispositif permet d'organiser des évacuations, de participer à la sécurisation des biens et d'agir efficacement grâce aux entraînements réguliers.

Au printemps dernier, élus et agents municipaux ont effectué une simulation en partenariat avec le syndicat mixte de l'Argens. Ce test grandeur nature a permis de perfectionner le plan communal de sauvegarde, un protocole détaillé où chacun connaît son rôle en cas d'urgence.

Vers un dispositif encore plus performant

La station, financée à hauteur de 27 350 €, a bénéficié d'une subvention de 50 % accordée par le département du Var. Parmi les prochains équipements envisagés figure l'installation d'un pluviomètre, qui viendrait renforcer ce dispositif déjà performant.



Associations

S'COOL DANCE : ENTRE PASSION ET EXCELLENCE

L'association S'Cool Dance, créée en 2013, porte un nom qui reflète parfaitement son ambition : instaurer une atmosphère détendue et conviviale tout en alliant professionnalisme et rigueur.

Ses cours, assurés au complexe de La Roguière les lundis, mardis, mercredis et vendredis sont dispensés par Sophie pour le pilates et le modern jazz enfant, Audrey pour le modern jazz ado/adultes, Jennifer pour le street et Alexia pour le classique. L'association attire plus de 80 danseurs, petits et grands. Une vingtaine d'adhérents pratiquent également le Pilates.

2024 : une année de nouveautés

L'année 2024 marque un tournant avec l'introduction de la danse classique, confiée à Alexia, professeure issue du Conservatoire d'Avignon, et l'ouverture de classes préparatoires aux concours sous la direction d'Audrey. Ces nouvelles classes permettent aux élèves de s'initier à l'univers des compétitions, tout en suivant un rythme soutenu avec 5 h 30 d'entraînement hebdomadaire à travers plusieurs disciplines.

Cette première année test vise à poser les bases d'un programme plus ambitieux. Dès 2025, Audrey prévoit d'augmenter le nombre de concours afin de permettre aux élèves de relever encore plus de défis.

Un gala sous le signe des Grandes Civilisations

Le gala annuel, point d'orgue des activités de S'Cool Dance, se tiendra le 27 juin 2025 à la Croisée des Arts de Saint-Maximin. Faute de salle adaptée sur la commune, ce lieu a été choisi pour accueillir l'ensemble des danseurs et leurs familles. Le thème retenu, « Les Grandes Civilisations », promet un spectacle riche et captivant.



« Enseigner la danse depuis mes 17 ans m'a permis de travailler sur de nombreux thèmes, mais il devient difficile de trouver de nouvelles idées chaque année », confie Audrey. Heureusement, elle peut compter sur l'équipe professorale, ainsi que sur le soutien de Valérie, la présidente de l'association, et de Laura, sa trésorière.

Des collaborations artistiques prestigieuses

L'association bénéficie du soutien d'Elsa Martin, marraine de S'Cool Dance et directrice artistique du Strace Dance Center à Cannes. Elsa joue un rôle essentiel : son regard artistique permet de repérer les talents prometteurs et, pour certains, de leur proposer d'intégrer son programme danse-études, un parcours d'excellence. Elle anime aussi des stages chaque année, contribuant à la création de pièces originales pour le gala.

Justine Rico, de la compagnie Be Yourself, propose des workshops d'une journée dédiés à la création chorégraphique pour le gala. En parallèle, S'Cool Dance organise des stages ouverts à tous, élèves ou non. Dernièrement, Enzo Hacini, danseur sur talons originaire du Val, ayant collaboré avec des artistes renommés, a animé un stage très apprécié.

Un projet ambitieux pour demain

Avec son dynamisme, S'Cool Dance rêve d'un local dédié. Ce lieu permettrait d'offrir des horaires plus flexibles, une salle d'attente pour les parents, un bureau administratif et des équipements adaptés. Ce projet incarne l'engagement de l'association à faire rayonner l'art de la danse au Val, tout en cultivant l'excellence et la passion du spectacle.

Recensement
de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire demain !**
Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé
cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

The graphic features a stylized town with various buildings, a bus, people walking, and a person on a bicycle, set against a background of rolling hills and a large yellow sun. A search bar with the text 'le-recensement-et-moi.fr' is positioned in the upper left.

Le recensement de la population du Val se déroulera du 16 janvier au 17 février 2025. Des agents recenseurs habilités par la mairie et disposant d'une carte professionnelle se présenteront à votre domicile afin de récolter les données statistiques de votre foyer. Vos données sont protégées et seul l'INSEE est habilité à les exploiter de manière anonyme. Un code personnel vous sera remis avec votre feuille de recensement. Avec ce code, vous pourrez renseigner votre questionnaire directement en ligne sur le site le-recensement-et-moi.fr

Le Val Services, à votre service

L'activité de la maison
Le Val Services en 2024 :

+ 1 200 opérations financières

6 170 ventes réalisées

+ 20% de fréquentation en janvier
et septembre

*Ces deux mois concentrent les pics d'activité, soulignant
la forte demande lors des périodes administratives clés.*

16 000
SERVICES
RENDUS

Ce chiffre reflète
l'ensemble des
passages et des
prestations effectués
tout au long de
l'année 2024.

+ 6 000
courriers reçus
ou déposés

LES SERVICES PROPOSÉS

- La Poste
- Agence Nationale des Titres Sécurisés
- Caisse des Allocations Familiales
- Ameli
- Aide au logement
- Assistance numérique
- Aide Administrative
- Atchoum (mobilité solidaire)

et d'autres services à
venir...

RETROUVEZ VOTRE PROCHAIN NUMÉRO
CE PRINTEMPS !

AU SOMMAIRE :

LE PÔLE DES TRANSITIONS
LA SALLE DES FÊTES
BUDGET 2025



LE VAL
L'ESPRIT VILLAGE

www.mairie-leval.fr